

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2009 A NOGENT SUR SEINE

Associations présentes ou représentées :

CD 08, ASPTT Charleville-Mézières, BC Blagnyinois, Bc Haraucourt, BC Sedanais, EA Vrigne aux Bois, EB Vouziers, Etoile Charleville-Mézières, Rethel Sportif Basket, US Laifour, US Nouzonnaise, Ardennes BC Féminin, Fémina Baz'ket en pays sedanais, CD 10, AS Foyer Romilly, AG Troyes, Bc Coeurlequin, BC Saint André, BS Troyes, Energie Troyenne, Espé Nogent sur Seine, Etoile Chapelaine, PL Bar sur Aube, Sainte savine Basket, US Villenauxe, Aube Union Basket Filles, CD 51, AJ Betheny, ASA Tinquieux, ASPTT Châlons-en-Champagne, AS Saint Brice Courcelles, AS Val de Vesle, BC Basket Team, BC Taissy Saint Léonard, Entente Gaillarde Muizon, Espé Châlonq-en-Champagne, Eveil de Recy, Gauloise de Vitry, La Fertonne, MJEP Cormontreuil, Reime Champagne Basket, Reims Université Club, SJS Reims, US Sézanne, UCCB, CD 52, Entente Chaumontaise AC, Langres BC, Saint Dizier Basket.

Collège électoral : 5 496 voix

Quorum : 2 748 voix

Présents : 4 212 voix

Majorité absolue : 2 106 voix

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance à 15h15 et donne la parole pour la bienvenue à madame Renée Dupuis, Maire adjointe chargée des sports de Nogent sur Seine.

Il présente ensuite les excuses de messieurs Alain Siblot (DRDJS), Gérard Baudry (Directeur du CREPS), Jean-Paul Bachy (Président du Conseil Régional Champagne-Ardenne), Yvan Mainini (Président FFBB), Jean-François Favaudon, François Riffaud, Patrick Le Breton (membres du comité directeur) et accueille Serge Rothier (Président du CROS) et monsieur Ancelin, Maire de Nogent sur Seine.

Jacques Laurent demande à l'Assemblée de bien vouloir se recueillir en mémoire des proches disparus ces 12 derniers mois.

- 1- Adoption du PV de l'AG 2008. Adopté à l'unanimité des présents.

- 2 – Rapport d'activités 2008/2009 du secrétaire général, lu par Patrick Pihet. Aucune intervention, adopté à l'unanimité des participants. (voir rapport en annexe).

- 3 – Rapport financier 2008 par le Trésorier (voir annexe).

- 4 – Rapport des vérificateurs aux comptes (voir annexe).
- 5 – Adoption du compte de résultat 2008, à l'unanimité des présents.
- 6 – Rapport moral du président (voir annexe).
- 7 – Présentation par le président du projet fédéral 2009-2012.
- 8 – Présentation des candidats à l'élection complémentaire au comité directeur :
 - Madame Marie-Christine Parmentier,
 - Monsieur Pascal Faux.
- 9 – Elections.
- 10 – Présentation du budget 2009 par le trésorier. Aucune remarque. Adopté à l'unanimité des présents.
- 11 – Désignation du commissaire aux comptes, pour une durée de six années : monsieur Laurent BAUDART. Adopté à l'unanimité des présents. Le Président remercie les vérificateurs aux comptes, messieurs Michel Noël et Pascal Faux, d'avoir rempli avec sérieux et assiduité leur mission à titre bénévole durant les années précédentes.
- 12 – Présentation des projets des commissions (voir annexe).

Monsieur Bertaux demande l'intégration du nouveau club « Fémina Baz'ket en pays sedanais » ou de l'union « Ardennes BC féminin », dans le championnat d'excellence régionale, compte tenu du nombre impair des engagés, avec la dérogation de pouvoir jouer avec 8 mutées. Le Président rappelle les règlements. Un large débat s'instaure. Avant la mise aux voix, monsieur Lethenet propose la solution que EAVV (membre de l'Union) candidate en son propre nom. Compte tenu d'éléments nouveaux pouvant intervenir (composition nouvelle union, non encore validée par FFBB), il est décidé que le bureau, au cours de sa réunion du 25 juin prendra la décision.
- 13 – Résultat du vote :
 - Exprimés : 4 198 voix.
 - Monsieur Pascal Faux : 4 040 voix, élu.
 - Madame Marie-Christine Parmentier : 3 903 voix, élue.
- 14 – Désignation des délégués à l'AG 2009 de la FFBB :
 - Monsieur Jean-François Favaudon,
 - Monsieur Bernard Lavergne.
- 15 – Allocution des personnalités :
 - Monsieur Jacques Domont, président du CD 10,
 - Monsieur Serge Rothier, président du CROS,
 - Monsieur Ancelin, Maire de Nogent sur Seine.

La séance est levée à 19h00.

Jacques LAURENT,
Président LCABB.